

## Helvetic Business Travel Basic

Le pack Basic pour les voyages d'affaires! Si l'un de vos collaborateurs tombe malade avant ou durant le voyage, doit prolonger ou interrompre son séjour, qu'un remplaçant doit être envoyé sur place ou si les bagages de votre collaborateur sont perdus, nous sommes à vos côtés, de la réservation jusqu'au retour.

Le minimum pour les voyages d'affaires avec des primes intéressantes.

### Vos avantages

- Assurance voyages 365 jours/an pour les voyages d'affaires
- Les incidents de voyage et l'envoi d'un remplaçant sont couverts
- Bagages couverts
- Déclaration de sinistre transparente en ligne

<b>Prestation</b>	<b>Somme assurée maximale</b>
Frais de guérison	CHF 1.5 million
Assistance	Illimitée
Frais d'annulation	CHF 20'000.-
Incidents de voyage	CHF 10'000.-
Bagages	CHF 10'000.-
Champ d'application	Monde
Durée de l'assurance	365 jours
Primes	- par an et par personne CHF 345.- - jusqu'à 250 jours de voyage/an CHF 1'350.- - jusqu'à 500 jours de voyage/an CHF 2'430.- - jusqu'à 1'000 jours de voyage/an CHF 4'460.- - jusqu'à 2'000 jours de voyage/an CHF 8'370.- - > 2'000 jours de voyage/an sur demande

### Bon à savoir

- Les assurances sont reconduites tacitement sauf si elles sont résiliées 3 mois avant échéance
- Les polices peuvent être établies au nom du collaborateur ou de la société
- Le sinistre peut être signalé en ligne par le collaborateur ou la société depuis tous types d'appareils ([www.helvetic-assistance.ch/fr/sinistre](http://www.helvetic-assistance.ch/fr/sinistre))
- Indemnisation du sinistre au collaborateur ou à la société